

Fédération

Section de Loire-Atlantique

Syndicale

Abonnement annuel 2 euros

Unitaire

FSU 8 pl. de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55 - fax : 02 40 35 96 56

Site internet : <https://fsu44.fsu.fr> - e mail : fsu44@fsu.fr

Contre l'alliance des droites, investir les luttes

En faisant du RN le pion prépondérant de l'échiquier politique, E. Macron lui ouvre encore plus les portes de l'Élysée en 2027. L'alliance de toutes les droites pour empêcher le NFP d'accéder à Matignon malgré son score aux élections, est un basculement inquiétant pour la démocratie. Empêcher une application, même partielle, du programme du NFP. est leur objectif partagé. Enterrer toute tentative d'autre répartition des richesses. Sauver leur réforme des retraites, poursuivre l'austérité salariale et la casse des services publics reste leur cap. Barnier à Matignon, la résurrection des LR, sous l'œil bienveillant de Le Pen et Bardella, signent la connivence de toutes les droites contre nos revendications et contre toute avancée sociale. Le déni démocratique appelle des mobilisations pour des alternatives politiques dans un moment incertain. Combien de temps Barnier à Matignon ? Macron



Nantes, manifestation Education du 10 sept. 2024 contre les évaluations et contre le choc des savoir

Dispensé de timbrage

POUR 44

8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2

déposé le 26 septembre 2024

Nantes ROLLIN

P4 PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SOMMAIRE

- p 1-2 Édito
- p 2-3 Casse sociale à la PJJ
- p 4 Contre les grands projets inutiles et nuisibles
- p 4 Agenda

démissionnera-t-il avant 2027 ? Beaucoup de questions se posent face au gouvernement Barnier fraîchement nommé, tout droit sorti des archives sarkozystes de 2007 et préfigurateur d'une politique ultralibérale, anti sociale, autoritaire... C'est pourquoi ces alternatives ne pourront se construire sans l'apport des syndicats et du monde associatif. Nous avons bien contribué à éviter le pire et promouvoir un programme de rupture avec la politique de Macron. La FSU de Loire-Atlantique a clairement appelé à voter pour les candidates du NFP et compté dans le débat public en s'ap-

puvant sur nos revendications et nos mandats de transformation sociale. Au niveau national, le 10 septembre, l'ensemble des organisations syndicales de l'éducation nationale se sont réunies avec la commission « éducation » du NFP animée par Laurence de Cock.

Pas de trêve revendicative. Le 10 septembre à l'éducation nationale n'a pas eu le succès escompté mais a permis de rappeler notre opposition au « choc des savoirs » et notre mandat d'un « choc des moyens ». Les personnels de l'éducation et du social du ministère de la justice sont mobilisés depuis le mois d'août contre le plan d'austérité subi par leur ministère et les suppressions d'emplois.

La mobilisation interprofessionnelle du 1^{er} octobre est aussi une étape importante dans le nécessaire rapport de force à construire. Revendiquer des augmentations de salaires et de pensions, l'abrogation de la réforme des retraites, le renforcement des services publics, la défense de l'emploi industriel permet aux travailleurs et aux travailleuses de se retrouver dans la rue pour porter un autre projet que celui du gouvernement d'austérité budgétaire et de démantèlement des servi-

ces publics. C'est leur obsession. Ainsi, l'Inspection Générale de l'éducation nationale, dans un rapport d'avril 2024, propose de fermer 300 à 600 classes à l'école primaire, entre 1000 et 1450 classes au collège et de supprimer entre 1380 et 1820 postes.

À nous collectivement de nous investir dans les luttes à venir qu'elles soient interprofessionnelles, écologiques, féministes (le 28 septembre par exemple) ... Toutes participent à créer du collectif, du lien social autour d'un projet de transformation sociale. L'extrême-droite menace notre démocratie. Nationalement, une intersyndicale large a décidé de travailler à démystifier auprès des travailleuses et des travailleurs les idées du RN. Ce travail intersyndical auquel VISA contribue, est indispensable.

En cette rentrée, nous avons donc du pain sur la planche. Et cette année est aussi l'année de nos congrès fédéraux. Notre congrès départemental des 9 et 10 janvier 2025 sera un moment de réflexions syndicales pour faire avancer nos revendications.

Céline PELLA et Bernard VALIN,
co-secrétaires départementaux

Casse sociale à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

entretien avec Virginie Delesse du SNPES-PJJ

Depuis le mois d'août, les personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse se mobilisent contre les coupes budgétaires subies par leurs services suite au nouveau plan d'austérité de 10 milliards décidé par B Le Maire en février 2024 touchant les finances publiques.

A l'appel de l'intersyndicale nationale, les personnels ont fait grève deux fois en août et le 19 septembre.

Pour en savoir plus sur ce mouvement social, Virginie Delesse, militante au SNPES-PJJ FSU de Loire-Atlantique répond aux questions de la FSU.

FSU : Virginie, peux-tu nous expliquer quelles sont les raisons de votre forte mobilisation à la PJJ ?

Le dernier plan d'austérité, annoncé dans la plus grande brutalité en pleine période estivale a été l'attaque de trop, car un mouvement social qui démarre le 14 août, c'est assez inédit ! Les collègues contractuelles, à qui la Direction avait promis le renouvellement en septembre, ont appris à la veille de leurs congés que leur contrat prenait fin sous un mois (délai légal, pour éviter les recours bien sûr).

C'est évidemment insupportable sur le plan humain,

pour ces personnels, déjà en situation de précarité, puisque leurs contrats étaient parfois de deux ou trois mois, parfois renouvelés la veille de leur terme...

Donc, les collègues qui n'étaient pas en congés se sont mis massivement en grève. Même si la Direction a refusé de communiquer sur les véritables chiffres, de nombreux services étaient vides ces deux jours-là.

Il est important de comprendre les enjeux et comment les questions de fond, de statut des personnels, de moyens et de droits des usager·es sont liées.

Notre mission est de soutenir et d'accompagner des jeunes et des familles très en difficulté. La PJJ fondée sur l'ordonnance de 1945 prenait en charge au départ les enfants maltraité·es, comme les jeunes délinquant·es, ce qui était intéressant sur le plan pédagogique en équilibrant les groupes.

⇒ La première réforme a été de « recentrer » la PJJ au pénal. Ce clivage a été stigmatisant pour les jeunes et les familles, contraire à l'esprit de l'ordonnance, contre-productif pédagogiquement : en rassemblant les mêmes profils, traversant les mêmes crises au même moment, on mettait en place des poudrières, et bien sûr, épuisant pour les équipes.

Casse sociale à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

entretien avec Virginie Delesse du SNPES-PJJ (suite)

⇒ Ensuite, est venue, la « RGPP ». De nombreux postes et services ont été supprimés. A NANTES, trois foyers PJJ d'action éducative, ont été fermés. Conséquence : Suite à un déferrement, qui peut finir très très tard (00h, 1h du matin), l'éducateur·rice en service depuis 9h le matin doit accompagner le jeune sur un lieu de placement qui est au moins à 100km, et souvent beaucoup plus loin. Le jeune sort de plusieurs jours de Garde à vue. Il est fatigué et n'est pas content d'être placé. Il y a eu déjà des incidents, des agressions, des accidents. Sans compter que pour le ou la jeune, la famille et le service, un placement lointain est chronophage, plus difficile à supporter et ne permet pas de travailler la sortie avec notre réseau d'insertion.

⇒ Enfin, il faut ajouter l'arrivée en force du Code de la Justice Pénale des Mineurs sans vote ni débat. Ce texte abolit la fameuse Ordonnance de 45, qui défendait « la primauté de l'éducation sur la répression ». Le CJPM est entré en vigueur en octobre 2021. Aucune·e éducateur·ice n'était alors formé·e à ce nouveau texte qui consiste globalement à raccourcir les procédures, multipliant les audiences et donc pour nous les écrits, pour les jeunes, les sanctions.

Les collègues, les services sont exsangues. Nous n'avons plus les moyens de faire du « bon travail ». Et c'est d'autant plus douloureux pour toutes et tous, que nous nous occupons d'être humains, de très jeunes êtres humains, et de ceux qui sont le plus en difficultés. Donc, nous sommes pris en étau entre la misère des usager·es et notre misère professionnelle nous empêchant de faire notre métier.

FSU : Quelles sont vos revendications et qu'attendez-vous de votre ministère ?

La situation est explosive. Nous avons programmé un mouvement de grève pour la rentrée, avec des cahiers de doléances à déposer à la Direction. La suppression des contrats précipite la crise. Nous avons déjà près de 300 mesures en attente. Les mesures des collègues évincées n'ont pas pu être toutes absorbées par les collègues.

Notre métier demande du temps. C'est notre première

revendication. Le respect pour notre travail. Le respect pour les enfants cabossés par la vie que nous accueillons. Que peut-on régler dans la vie d'un·e adolescent·e en moins de trois mois ? Quand tout dans sa vie va de travers depuis le début ? Quand il ou elle a été ballotté·e, maltraité·e, faute de place depuis parfois sa naissance.

De l'autonomie, parce que nous sommes des professionnel·les formé·es, compétent·es et motivé·es. Tout le monde en a assez de remplir des formulaires à cases qui viennent de Paris. Nous ne sommes pas des distributeurs automatiques de solutions rapides et simples.



Rassemblement de la PJJ le 19 septembre à Nantes

Pour cela, il nous faut des moyens humains. 4 postes de titulaires ont été fermés aux Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert de NANTES alors que l'activité augmente... Les collègues doivent être assuré·es dans leur statut, s'installer dans leur poste et le territoire, dans la relation avec le ou la jeune. Donc, la solution n'est pas de recruter des personnels jetables en contrat court.

Il faut ajouter à cela des besoins matériels les agent·es travaillant dans des conditions catastrophiques, allant jusqu'à mettre la vie des jeunes et des agent·es en danger. Nos voitures, en nombre insuffisant, sont parfois hors d'état de rouler. Il faut quémander le moindre ticket service pour manger avec un·e jeune, parfois avancer l'argent en espérant se faire rembourser après des mois de procédures. Les collègues peuvent se retrouver en pleine nuit à 400km de chez eux ou elles et dans certains cas sans enveloppe pour financer un hébergement temporaire qui leur aurait permis de rentrer le lendemain en toute sécurité.

Il faut écouter les personnels, et se rappeler les solutions qui marchent et nos revendications: les petites structures d'accueil, les solutions alternatives, innovantes, humaines, adaptées. Inventer, c'était la marque de fabrique de la PJJ quand j'y suis entrée. Il nous faut des collègues, des lieux de placement sur le territoire, des moyens pour relever le pari éducatif, au lieu de faire croire que l'enfermement est une solution. Nous devons apprendre à ces jeunes à créer des liens et à s'adapter au monde.

Propos recueillis par Bernard VALIN

Contre les grands projets inutiles et nuisibles

Durant six jours, du 16 au 21 juillet 2024, le « Village de l'eau » a rassemblé à certains moments plus de 7 000 militant·es en même temps à l'initiative de Bassines Non Merci, des Soulèvements de la Terre et de plus de 120 autres organisations près de Melle, non loin de la tristement célèbre Sainte-Soline. Le 20 juillet, lors d'une seconde journée de manif'ation, une mobilisation s'est déroulée au port de La Rochelle, premier port français importateur de produits forestiers et deuxième exportateur de céréales.

S'inscrivant dans la continuité des mobilisations contre les méga-bassines et l'agro-industrie, cette manifestation avait pour objectif de dénoncer l'accaparement de l'eau, la course effrénée aux profits de l'agroalimentaire, ainsi que le projet d'agrandissement du port prévu pour 2025, qui promettent de renforcer ce modèle destructeur. Des paysan·nes, dans une action préparée dans le plus grand secret, ont occupé le port de La Pallice, près des silos de céréales produites à grand renfort d'irrigation, dans une logique symbolique de désarmement visant à interrompre, même brièvement, le fonctionnement de ces infrastructures nuisibles. Comme pour toutes les mobilisations contre un modèle agricole dépassé, les manifestant·es ont été délogé·es par les forces de l'ordre à coups de gaz

lacrymogènes. La veille déjà, on avait frôlé la catastrophe lorsque les forces de l'ordre ont mis le feu au champ dans lequel les militant·es se trouvaient.

Cette manifestation, explicitée dans un reportage visible avec ce lien <https://youtu.be/Gbjlk4IWbBk?feature=shared> souligne la nécessité de créer un rapport de force large et unitaire pour lutter efficacement

contre le réchauffement climatique, gérer de manière raisonnable les ressources naturelles, et renoncer à l'utilisation des pesticides.

Les mobilisations dans le cadre du Village de l'eau s'inscrivent dans la lignée de celles contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, le chantier de l'autoroute A69, ou encore, plus près de nous, contre les carrières de sable de Saint-Colomban –

autant de grands projets inutiles et nuisibles.

En Loire-Atlantique, nous avons, depuis la ZAD, l'habitude de participer à ces mobilisations. C'est aussi pour cela que des camarades de la FSU sont allé·es soutenir les militant·es syndicaux·ales pour·suivi·es suite aux mobilisations contre les méga-bassines.

Bernard VALIN et Gaël VOISIN

A vos agendas

Informations détaillées sur le site de la FSU : <https://fsu44.fsu.fr/>

- ⇒ Mardi 1er octobre : **grève interprofessionnelle** pour les salaires, les services publics et l'abrogation de la réforme des retraites à l'appel de la FSU, la CGT, Solidaires, l'USL, l'Union Étudiante, l'UNEF.
- ⇒ Mardi 15 octobre 2024 à Nantes : stage intersyndical FSU-CGT-Solidaires sur **la précarité des femmes : du travail à la vie privée, continuum des violences économiques**.
- ⇒ Jeudi 7 novembre 2024 à Nantes : stage FSU sur **l'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle**.
- ⇒ Du 7 au 28 novembre 2024 : **vote interne FSU** national et départemental. Un numéro spécial du POUR 44 sera envoyé à tou·tes les adhérent·es pendant les vacances d'octobre.
- ⇒ Jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2025 : **congrès de la FSU de Loire-Atlantique**.